

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

**MAIRIE  
DE  
VILLEGLY**

## SEANCE DU 05 MAI 2025

### Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 11

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Domaine :**

**SUBVENTION**

**Sous-domaine :**

**Aménagement d'un  
Parcours de Santé**

**OBJET :**

**Demande de  
subvention  
AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

**N° 27/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, et le 05 Mai à 19H, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 25 Avril 2025

Présents : Alain MARTY – Raymond BENOIT – Janine POUSSE – Jean MAURY – Christine SANCHEZ - Emmanuel COULONVAL – Véronique BROUSSE – François DUVERT - Stéphane AZEMA – Joëlle LEVEJAC - Vanessa SALANDINI.

Absents excusés : Michel GREFFIER, Véronique MARCAILLOU, Christophe FOURES, Emilie BELUCHE.

Mme Joëlle LEVEJAC a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement d'un parcours de santé aux abords du City Stade et de la création d'un pumptrack et afin d'accompagner financièrement la commune dans la réalisation de la deuxième phase de ce projet, il y a lieu de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (Ministère des Sports).

Il propose le financement suivant :

- Subvention ANS (40%) : 13 175,62 €
- Fonds communaux : 19 763,45 €

Le devis établi par CASAL SPORT, s'élève à 32 939.07 € H.T. soit 39 526.88 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le montant des travaux pour un montant TTC de 39 526.88 €, ainsi que le plan de financement proposé,
- **SOLLICITE** une aide auprès de l'Agence Nationale du Sport.
- **MANDATE** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme  
Le Maire,  
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20250505-20250505DEL27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2025  
Publication : 07/05/2025